



RÈGLEMENT RESTAURATION



CHAMPIONNAT SUISSE DE NATATION ÉTÉ 2026
8 -12 JUILLET 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Evénement : Championnat suisse de natation été 2026 (CSE 2026)
Vaudoise Aréna - Repas sportif
Date : Mercredi 8 juillet au Dimanche 12 juillet 2026
Horaires : 11h30 – 14h30 / 18h30 – 21h30

Association sportive : Renens Natation

Contact : : Stéphane Bratschi (secrétariat Renens Natation)
Martin Müller (gestion repas et restaurant)
Email : secretariat@renens-natation.ch
marmuell@gmail.com
Téléphone : 078 235 14 10 / 079 528 75 27
Adresse : Renens – Natation - CP 69 - 1020 Renens VD1

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement fixe les conditions d'organisation, d'accès et de fonctionnement des espaces de restauration mis en place par le club organisateur à l'attention des nageurs et entraîneurs, membres du jury et bénévoles.

RESTAURATION ESPACES

La manifestation met à disposition 1 zone sur place et 3 restaurants partenaires de la manifestation à proximité :

1. “La salle Capitale Olympique” (LHC Gourmet) :

Une zone réservée garantissant l'accès aux repas prévus pour les personnes accréditées (nageurs, coachs, membre du jury et bénévoles) et disposant d'un ticket repas. Le service traiteur propose de l'eau en carafe et du pain ainsi que des menus chauds (plat et dessert) sous forme de buffet. Repas possible le midi et le soir.

2. “Restaurant La Barca” (Centre commercial de Malley Lumières) :

Restaurant situé dans le centre commercial Malley Lumières à proximité de la Vaudoise Aréna garantissant l'accès aux repas prévus pour les personnes ayant réservé et disposant d'un ticket repas du restaurant. Le restaurant propose des menus chauds sous forme de buffet varié (viande, poisson, pâtes, riz, légumes, salade et dessert) le tout servi avec carafe d'eau et pain. Repas possible le midi et le soir.

3. “ Restaurant Le Florissant ” :

Restaurant à 7 minutes en bus de la Vaudoise Aréna garantissant l'accès aux repas prévus pour les personnes ayant réservé et disposant d'un ticket repas du restaurant. Le restaurant propose des menus chauds (1 menu standard et 1 menu végétarien) avec dessert, eau en carafe et pain. Repas possible le midi et le soir.

4. “ Restaurant Le café de Prélaz ” :

Restaurant à 8 minutes en bus de la Vaudoise Aréna garantissant l'accès aux repas prévus pour les personnes ayant réservé et disposant d'un ticket repas du restaurant. Le restaurant propose des menus chauds (1 menu standard et 1 menu végétarien) avec dessert, eau en carafe et pain. Repas possible le midi et le soir.



RESTAURATION RÉSERVATIONS ET TARIFS

* Formules :

- Le club organisateur propose des menus repas aux clubs participants dans divers établissements partenaires.
- Le club organisateur propose aux visiteurs de pouvoir bénéficier d'un 10% sur la carte hors boissons dans les restaurants partenaires (sauf LHC Gourmet) sur présentation du ticket officiel de la manifestation ou coupon délivré par le club organisateur.

Les menus repas ont été définis de la manière suivante :

- Eau plate en carafe
- Pain au kilo en tranches
- Quantité indicative par repas :
 - ° 200-300g de féculent
 - ° 200g de légumes
 - ° 200g de protéines.
 - ° Pour un plat complet (ex. lasagnes) : 600g par portion.
- Propositions de menus végétariens en complément des menus classiques.
- Des portions sans gluten par repas peuvent être proposées. Les clubs participants confirmeront leurs besoins en même temps que le nombre de repas standards et végétariens.

* Ticket Repas :

- Une enveloppe avec la totalité des tickets repas pour la compétition seront distribués par le club organisateur aux responsables des clubs participants le premier jour de la compétition.
- Les tickets doivent être remis à l'arrivée au restaurant.
- 1 ticket = 1 repas (plat + dessert + eau carafe + pain).
- Tout supplément de boisson ou de nourriture sera facturé à la personne ou au club qui en fait la demande.
- Si le club présente plusieurs bons supplémentaires, ils compteront pour des menus en supplément.

- En cas de perte des tickets par les clubs participants, contacter le club organisateur pour qu'il puisse prévoir des coupons repas supplémentaires pour les remplacer.
- En cas de commande de tickets repas de dernière minute par les clubs participants, contacter le club organisateur pour qu'il puisse vérifier les disponibilités auprès des restaurants et faire les réservations nécessaires.

*** Réservations :**

- Les réservations se font obligatoirement à l'avance via le formulaire officiel d'inscription en ligne sur le site internet du Renens Natation.
- Le délai pour les réservations est fixé au 30 juin 2026 minuit.
- Pour les réservations de dernière minute, prendre contact avec le club organisateur.

*** Annulation / modification**

- Toute modification doit être communiquée par écrit.
- Les prestations engagées peuvent être facturées.

*** Prix :**

- Le prix du menu repas (eau en carafe, pain, plat et dessert) par participant est de 24 CHF TTC.

*** Facturation :**

- Une facture sera envoyée aux clubs participants avec un délai de paiement au 31 juillet 2026.

RESTAURATION HORAIRES

* **Horaires :** Pour garantir la fluidité de la compétition et le bon déroulement des épreuves :

- Les repas de midi seront subdivisés en deux services : premier service de 11h30 à 13h00 et deuxième service de 13h00 à 14h30.
- Les repas du soir auront un seul service de 18h30 à 21h30.

RESTAURATION DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

* **Intolérances et allergies :**

- le club organisateur s'efforce de proposer des alternatives végétariennes, végan et sans gluten. Les cas particuliers doivent être signalés au moins 7 jours avant le début de la compétition.

* **Hygiène, déchets et environnement :**

- Le tri-sélectif des déchets est obligatoire. Des poubelles seront disposées à cet effet dans toute l'enceinte de la piscine.
- Lors des repas pris au LHC Gourmet, les athlètes, coachs, membres du jury et bénévoles devront ramasser leurs plats et services. Des bénévoles du club organisateur se chargeront de mettre à disposition pain et eau, ainsi que de nettoyer la table après le repas.

* **Bénévoles :**

- Les réservations des repas des membres du jury et bénévoles seront effectuées par le club organisateur. Une liste des attributions des restaurants sera disponible auprès du desk Accueil/Informations/Accréditation, ainsi que les enveloppes avec les tickets repas.
- Les repas des membres du jury et des bénévoles sont pris en charges par l'organisation selon les modalités définies dans leur feuille de route. Les repas des juges de Swiss Aquatics, seront facturés à Swiss Aquatics.

* Vente d'alcool aux mineurs :

- Pour la protection de la jeunesse, la loi suisse interdit la vente de vin, de bière et cidre aux jeunes de moins de 16 ans ainsi que les spiritueux, apéritifs et alco pops aux jeunes de moins de 18 ans. La clientèle de la manifestation étant dans cette catégorie, le club compte sur le partenaire restaurateur pour l'application de la loi en ce sens.

* Assurance, responsabilité, pertes et dégâts :

- Chaque partie est responsable de ses propres assurances.
- Le club sportif répond du comportement de ses participants.
- Le restaurant décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'effets personnels des participants.
- Les éventuels dommages causés volontairement ou par négligence grave par des participants aux installations du restaurant pourront être facturés à leur auteur.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Le dépôt de l'engagement à la compétition vaut acceptation pleine et entière du présent règlement par les clubs participants et leurs membres.

Renens Natation

